



OUTIL | AUTO-ÉVALUATION DE LA PÉRENNITÉ

Mettre sur pied une initiative collaborative pérenne peut représenter des défis. L'outil d'auto-évaluation de la pérennité aide les initiatives collaboratives à prendre en compte dix facteurs et évalue le niveau d'engagement des partenaires à intégrer la pérennité au sein de leur initiative. Il est également important de noter que ce ne sont pas toutes les initiatives collaboratives, ni toutes les retombées de ces initiatives, qui doivent s'inscrire dans la durée. Dans certains cas, une fois que l'initiative collaborative a atteint son objectif principal, ses membres peuvent avoir à songer à la façon de mettre un terme au travail de l'initiative.

La pérennité englobe plusieurs éléments, dont le leadership, le financement, la mobilisation communautaire, et la capacité à influencer les politiques et les systèmes qui mènent à un programme ou à un impact collectif. La pérennité comprend des investissements et des retombées qui ont un impact pérenne.

Les initiatives collaboratives réussies et pérennes sont celles où chaque partenaire a un rôle à jouer et où la responsabilité visant à assurer la pérennité de l'initiative est partagée. Cela inclut les porteur-se-s de projet, les partenaires de soutien, les membres de la communauté et les partenaires de différents secteurs. Tous les partenaires ont un rôle à jouer dans la poursuite de la pérennité d'une initiative.

Source : 10 — *Un guide pour bâtir une initiative collaborative pérenne et résiliente*

Les 10 facteurs pour assurer la pérennité d'une initiative collaborative

10 — *Un guide pour bâtir une initiative collaborative pérenne et résiliente* identifie dix facteurs de pérennité. Ces facteurs sont axés sur les personnes, les ressources, le processus et l'impact du travail de l'initiative collaborative.

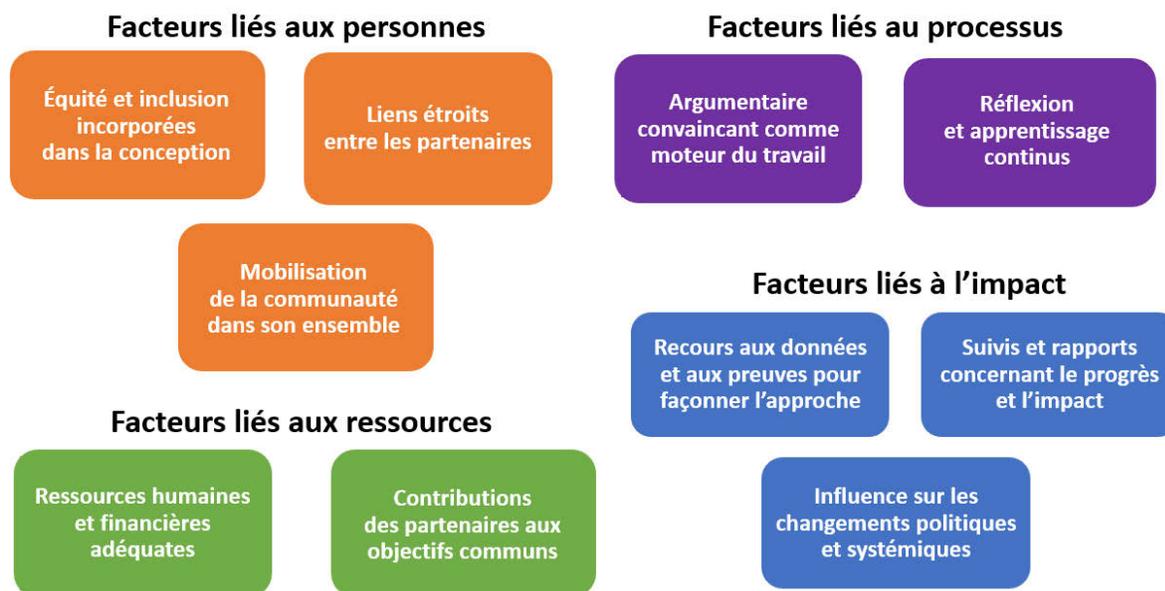
Le guide comprend deux volets du travail d'une initiative collaborative afin que celle-ci soit pérenne. Le premier volet inclut les personnes et les ressources. Les facteurs liés aux personnes se concentrent sur l'incorporation de l'équité dans la conception, les liens étroits entre les partenaires, la

contribution des partenaires aux objectifs communs, des ressources humaines adéquates, et une mobilisation plus large de la communauté. Les facteurs liés aux ressources se concentrent sur la présence adéquate de ressources humaines et financières et sur les contributions des partenaires.

Le deuxième volet du travail inclut le processus et l'impact. Les facteurs liés au processus se concentrent sur la création d'un argumentaire convaincant, l'utilisation de données et de preuves pour éclairer l'approche, et une réflexion et un apprentissage continus. Les facteurs liés à l'impact comprennent le suivi des progrès et une influence sur les changements politiques et systémiques.

Les processus qui visent à assurer la pérennité des initiatives collaboratives accordent une attention particulière à ces dix facteurs dans la conception des initiatives. Dans certains contextes, un ou plusieurs de ces facteurs peuvent être plus faciles à prendre en considération, tandis que d'autres initiatives collaboratives peuvent éprouver de la difficulté avec ce ou ces mêmes facteurs. Cet outil d'évaluation amène votre initiative collaborative à s'attarder tant sur ses forces en matière de pérennité que sur les facteurs qui peuvent lui occasionner plus de défis. L'outil d'auto-évaluation de la pérennité se veut un outil de réflexion, d'apprentissage et d'action.

10 facteurs de pérennité



Quand utiliser l'outil d'auto-évaluation de la pérennité?

L'outil d'auto-évaluation de la pérennité peut être mis en application à toute étape du processus de collaboration. Si l'initiative collaborative en est à ses débuts, l'outil d'auto-évaluation de la pérennité et les dix facteurs de la pérennité peuvent être utiles pour mener une analyse ou un audit de la capacité de la communauté et de son soutien tôt dans le processus. L'outil peut aussi fournir une feuille de route en ce qui concerne les facteurs à considérer dès le début de la collaboration. L'outil d'auto-évaluation de la pérennité

peut également s’avérer utile pour élaborer un plan de pérennité dans le cadre d’une demande de financement.

Les initiatives collaboratives qui ont atteint la mi-parcours dans leur processus peuvent utiliser l’outil d’auto-évaluation de la pérennité pour déterminer ce qui fonctionne bien et identifier les lacunes qui peuvent nuire à la pérennité de leur travail. Un plan d’action peut être élaboré en utilisant l’outil pour corriger le tir en cours de route.

Les initiatives collaboratives qui en sont à la fin de leur parcours peuvent utiliser l’outil d’auto-évaluation de la pérennité comme une occasion de revenir sur le travail accompli. Les résultats du processus d’auto-évaluation peuvent orienter les collaborations futures ou identifier les principales forces ou faiblesses de la communauté sur lesquelles se pencher.

Étape 1 : Définir ce que signifie la pérennité pour l’initiative collaborative

La première étape du processus d’auto-évaluation de la pérennité veut que les partenaires de l’initiative collaborative définissent la pérennité. Selon chaque contexte de collaboration, la réponse pourrait varier. S’entendre sur la façon de définir la pérennité sera utile aux prochaines étapes du processus d’auto-évaluation.

Les questions suivantes visent à favoriser la discussion et la réflexion.

Questions de départ	Notre réponse
Comment définissons-nous la pérennité dans le cadre de notre initiative collaborative?	
Parmi les dix facteurs de pérennité suivants, lesquels sont les plus pertinents dans l’atteinte de l’objectif principal de notre initiative collaborative?	
Quelles sont les attentes de nos bailleurs de fonds en matière de pérennité?	
Quelles sont les attentes de nos partenaires en matière de pérennité?	
De quel aspect particulier l’initiative collaborative souhaite-t-elle assurer la pérennité? (Par exemple, la table de collaboration, les programmes offerts, l’approche globale, etc.)	
Quels autres aspects devons-nous prendre en considération?	

Étape 2 : Évaluer la pérennité de l'initiative collaborative à l'aide des dix facteurs

La deuxième étape de ce processus consiste à évaluer de manière critique chacun des dix facteurs de pérennité. Chacun des dix facteurs est défini dans **10 — Un guide pour bâtir une initiative collaborative pérenne et résiliente**. Veuillez vous référer au guide pour une description plus détaillée.

Le tableau suivant identifie chacun des dix facteurs et amène les partenaires de l'initiative collaborative à la réflexion et à l'évaluation en ce qui concerne les forces et les aspects à améliorer et à développer pour chaque facteur.

Facteur de pérennité	Forces de l'initiative collaborative : Comment savons-nous qu'il s'agit d'une force?	Aspects à améliorer pour l'initiative collaborative : Pourquoi s'agit-il d'un aspect à améliorer?
Équité et inclusion incorporées dans la conception		
Liens étroits entre les partenaires		
Mobilisation de la communauté dans son ensemble		
Ressources humaines et financières adéquates		
Contributions des partenaires aux objectifs communs		
Argumentaire convaincant comme moteur du travail		
Réflexion et apprentissage continus		
Recours aux données et aux preuves pour façonner l'approche		
Suivis et rapports concernant le progrès et l'impact		
Influence sur les changements politiques et systémiques		

Étape 3 : Déterminer comment miser sur les forces de l’initiative collaborative

La troisième étape du processus d’auto-évaluation de la pérennité consiste à se concentrer sur les facteurs de pérennité ayant été identifiés comme des forces. Miser sur les forces existantes est important pour la pérennité de l’initiative collaborative.

Par exemple, si l’initiative collaborative a développé un argumentaire convaincant qui agit comme moteur de l’action collective, elle devrait prendre en considération comment cet argumentaire convaincant s’aligne avec les priorités de financement ou les priorités gouvernementales. Au moment de développer cet argumentaire convaincant, l’initiative collaborative a-t-elle mobilisé les partenaires locaux et obtenu leur engagement et leur soutien? De quelle façon peut-on miser sur ces partenariats locaux pour promouvoir l’argumentaire convaincant?

Facteur – Force identifiée	En quoi ce facteur constitue-t-il une force pour l’initiative collaborative?	Comment pouvons-nous miser sur cette force?

Étape 4 : Déterminer les aspects à améliorer pour l’initiative collaborative

Chaque initiative collaborative identifiera les facteurs de pérennité qui pourraient faire l’objet d’une plus grande attention. Soyez réalistes et critiques à propos des forces et des aspects à améliorer. Le but du processus d’auto-évaluation est de faire appel à l’intelligence collective des partenaires et d’élaborer des stratégies qui mèneront à une approche plus pérenne.

Facteur – Aspect à améliorer et à développer	En quoi ce facteur constitue-t-il un aspect à améliorer?	Quelles mesures sont requises pour développer ce facteur

Étape 5 : Élaborer un plan d'action en matière de pérennité

L'étape finale consiste à élaborer un plan d'action en matière de pérennité. C'est à cette étape que tout prend forme. Le tableau suivant aidera l'initiative collaborative à concevoir son plan d'action en matière de pérennité.

Nom de l'initiative collaborative		
Notre argumentaire convaincant		
Comment l'initiative collaborative a-t-elle défini la pérennité?		
Quel(s) élément(s) de l'initiative collaborative doi(ven)t être pérenne(s)?		
Facteurs de l'initiative collaborative	Facteur	Mesure sur laquelle miser ou à développer
Forces		
Aspects à améliorer		
Étapes du plan d'action	Échéancier	Partenaire(s) principal(aux) de l'initiative collaborative

Les partenaires de l'initiative collaborative devraient être impliqués dans l'élaboration du plan d'action. Dans certains cas, un partenaire unique peut diriger l'initiative et dans d'autres cas, la contribution de plusieurs partenaires peut être requise. Un principe clé de l'élaboration d'un plan d'action en matière de pérennité est celui de la coconception. Cela permet non seulement de tirer parti de la sagesse collective des partenaires de l'initiative collaborative, mais aussi d'élaborer un cadre pour une mobilisation significative.

Conclusion autour des initiatives collaboratives et des facteurs de pérennité

Tenir compte de la pérennité, particulièrement pour les initiatives collaboratives cherchant à résoudre des défis complexes inscrits dans la durée et à générer des changements populationnels, exige une approche réfléchie. L'outil d'auto-évaluation de la pérennité est conçu afin de permettre aux partenaires d'une initiative collaborative de prendre en compte les facteurs de pérennité et d'élaborer un plan d'action. L'outil d'auto-évaluation de la pérennité peut être utilisé à toute étape du cycle de vie d'une initiative collaborative.

Les initiatives collaboratives sont dynamiques et devraient s'adapter aux conditions changeantes d'une communauté. Au cours du cycle de vie d'une initiative collaborative, le leadership changera et évoluera, tout comme le financement et d'autres engagements. La pérennité se bâtit sur une base constituée de différents facteurs. Bâtir des compétences au niveau de ces dix facteurs est une condition clé vers l'atteinte de la pérennité.

Il est également à préciser que ce ne sont pas tous les éléments d'un processus de collaboration qui doivent être pérennes. Il arrive parfois qu'une initiative collaborative ait atteint son objectif principal et qu'elle cesse ses activités. Il arrive aussi parfois que l'objectif principal d'une initiative collaborative puisse être mieux intégré au sein d'une organisation ou d'un programme qui existe déjà dans la communauté.

L'outil d'auto-évaluation de la pérennité se veut une occasion d'avoir des conversations franches et importantes au sujet de ce que l'initiative collaborative souhaite accomplir du point de vue de la pérennité, et une occasion de se concentrer sur les stratégies visant à atteindre la pérennité.

Déterminez les éléments particuliers de l'initiative collaborative qui doivent être pérennes et lesquels ne sont plus nécessaires au moment d'élaborer le plan d'action en matière de pérennité.